

Sacrement du baptême enfants de 0 à 3 ans

Si votre enfant est plus grand, veuillez-vous reporter à la fiche « *Catéchisme* ».

CHOISIR UNE DATE

Regardez ce qui convient le mieux aux membres de la famille, il est important que vos proches puissent être présents. Les baptêmes sont célébrés tous les dimanches à l'Église paroissiale Saint Joseph Artisan d'Onet le Château, après la messe de 10 h 30 (début des baptêmes vers 11 h 45).

La date est validée en fonction de possibilités paroissiales – **nous limitons à trois** le nombre de baptêmes chaque dimanche. Aucune réservation ne sera prise au téléphone.

INSCRIRE SON ENFANT

Pour procéder à l'inscription, vous pouvez vous rendre à la Maison paroissiale, ou téléphoner au secrétariat, ou envoyer un mail de demande sur l'adresse : emiliedescausses@gmail.com.

Secrétariat de la liaison Paroissiale : 16 avenue des Lilas, 12850 Onet le Château - ☎ 05 65 67 05 74

(ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, sauf le samedi et le dimanche)

L'idéal est de nous contacter **au moins trois mois avant la date projetée du baptême**.

Le dossier est constitué d'un imprimé de demande de baptême ainsi que d'une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.

Ensuite, vous allez vous inscrire à une date de soirée de préparation au baptême (un mercredi de 20 h 15 à 22 h 15) – plusieurs dates possibles dans l'année.

Environ deux à une semaine avant la cérémonie, vous serez contactés par le célébrant qui conduira la cérémonie afin de préparer la célébration elle-même.

CHOISIR UN PARRAIN ET UNE MARRAINE

Pour l'Église, les parrains et marraines ont un rôle déterminant dans la cérémonie. Ils sont garants de l'authenticité de votre démarche de baptême, c'est la raison pour laquelle **ils doivent être baptisés eux-mêmes**. Ils s'engagent à nouer avec l'enfant une relation privilégiée, ils s'intéresseront à ses progrès humains et spirituels. Ils ont un rôle d'ami, de confident et de témoin : le moment venu, quand l'enfant aura grandi, ils pourront lui offrir une Bible, une croix, ou l'encourager à participer au catéchisme.

L'âge minimal pour devenir un parrain ou une marraine est d'au moins 16 ans. Les parents de l'enfant ne peuvent pas être parrains/marraines. Il est possible d'avoir soit un parrain ou une marraine seulement, soit à la fois un parrain et une marraine.

PRÉPARER LA CÉLÉBRATION

Au moment de la préparation, la paroisse vous offre un livret dans lequel les éléments de la célébration sont très bien expliqués. Ne soyez pas inquiets... Les célébrations les plus simples sont souvent les plus belles ! Venez tels que vous êtes, le célébrant saura vous guider et vous aider pour vivre une belle journée de baptême.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Au moment de vivre une étape à l'Église, vous avez l'opportunité de soutenir financièrement votre paroisse. Votre don sert directement pour l'entretien des bâtiments et les charges fixes.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, le célébrant ne touche rien des sommes versées, tout est dédié au fonctionnement de la paroisse.

Le montant fixé par le diocèse est de 50 € à régler lors de la soirée de la préparation.